

Comment interpréter la Bible aujourd'hui ?

Si vous voyagez sur la planète évangélique dans des Eglises de différents pays, vous serez surpris d'abord par ce qui unit ces communautés chrétiennes : le souci de s'inspirer de la Bible, un accent mis sur la rencontre personnelle de Jésus-Christ, une préoccupation pour une vie communautaire de qualité... En approfondissant vos rencontres, vous vous rendrez compte qu'il existe aussi une grande diversité de points de vue dans des domaines comme le rôle de la femme dans l'Eglise, l'attitude à l'égard de la violence – entre refus radical et justification de la violence politique -, la peine de mort, la pratique du sabbat ou de la dîme...

La plupart du temps, ces différences trouvent leur origine dans la manière d'interpréter la Bible, dans ce que l'on appelle en langage technique : l'herméneutique biblique (du grec « hermeneuein », interpréter). C'est donc un sujet fondamental de la réflexion évangélique contemporaine. Dans la réflexion autour du texte biblique, cette démarche intervient après l'exégèse qui s'attelle à dégager ce que le texte voulait dire dans son contexte, alors que la démarche herméneutique va chercher à dire ce que le texte signifie aujourd'hui.

1. L'herméneutique, un sujet qui fâche en milieu évangélique

Dans l'Eglise pentecôtiste où j'ai découvert une foi vivante en Christ – au milieu des années 70 -, le port de la jupe et du voile pour les jeunes filles et les femmes était vu comme le signe d'une consécration véritable à Dieu. Tout cela parce que dans le Deutéronome, il est dit que l'homme ne portera pas d'habit de femme et la femme pas d'habit d'homme (Dt 22,5) et dans la première aux Corinthiens que la femme doit être voilée dans la communauté (1 Co 11, 2-16). Même si ces caractéristiques d'un milieu ecclésial peinent à résister à une certaine usure du temps, il n'empêche qu'elles posent la question de la manière dont on interprète la Bible et de ce que l'on fait de certains textes qui, à la première lecture, apparaissent d'un autre temps et demandent des pratiques dont nous ne voyons pas la légitimité aujourd'hui.

Il ne s'agit là nullement de railler ces milieux qui pourraient apparaître à certains comme « particulièrement arriérés ». Quel que soit notre parcours de foi, nous sommes à coup sûr victimes d'« aveuglements herméneutiques » : de ces perceptions ou de ces pratiques qui nous paraissent évidentes et qui, à l'examen soigneux à partir de la Parole de Dieu, se révèlent nettement moins fondés que nous ne le pensions, voire contraires à une vie chrétienne désireuse de suivre le Christ fidèlement.

En fait, l'herméneutique est aujourd'hui l'un des sujets qui fâchent en milieu évangélique et qui entraînent des ruptures institutionnelles profondes. Nous vous proposons un parcours qui s'intéressera d'abord à des principes d'interprétation interne au texte biblique (herméneutique interne), puis à la manière dont des théologiens évangéliques ont développé des principes externes (herméneutique externe) pour dire le sens du texte aujourd'hui.

2. L'interprétation, un geste à l'intérieur de la Bible

Dans l'Ancien Testament déjà, certains récits font l'objet de reprise, voire de réinterprétation. Pour preuve la relecture de l'oracle du prophète Nathan qui promet à David une « maison », soit une succession dynastique « stable pour toujours » (2 S 7, 12-16). Cette promesse est rappelée à de nombreuses reprises (2 S 23,5 ; 1 R 2,4 ; 3,6 ; 1 Ch 17, 11-14). Elle fait souvent office de balise au cœur de la tempête (Ps 89, 20-38). Elle connaît même des variations significatives et se trouve prolongée par d'autres oracles (Ps 2, 7-8 ; 110,1.4 ; Am 9,11 ; Es 7, 13-14 ; Jr 23, 5-6...) Cette promesse est même relue dans la perspective de l'annonce du règne

de David lui-même (Os 3,5 ; Jr 30,9 ; Ez 34,24 ; 37, 24-25 ; cf. Mc 11,10). La promesse de ce règne devient même universelle (Ps 2,8 ; Dn 2,35.44 ; 7,14 ; cf. Mt 28,18).

Cette démarche de reprise et de réinterprétation (intertextuelle) prend un essor considérable dans le NT. Jésus se pose en rabbi qui n'hésite pas à débattre avec les spécialistes de son temps en matière religieuse. Au centre de ce débat : la manière de comprendre les Ecritures... de l'Ancien Testament bien entendu !

L'utilisation par Jésus de l'AT témoigne du fait qu'il voit dans ces textes la parole de Dieu, transmise au travers d'écrivains et de prophètes dignes de confiance. Cette conviction, décisive pour sa manière d'interpréter l'AT, soutient sa démarche interprétative qui apparaît à de nombreuses reprises dans les évangiles. Considérons quelques exemples :

2.1 Jésus véritable interprète de l'AT (Mt 5, 17-48)

Certains spécialistes du Nouveau Testament considèrent les 6 antithèses du Sermon sur la montagne – « Vous avez appris... mais moi je vous dis » - comme l'indice que Jésus se posait en nouveau Moïse. Non qu'il cherchait à transmettre une nouvelle loi ! En fait, Jésus révélait la véritable portée de la loi, au travers des interprétations qu'il propose du texte biblique ou de certains enseignements de la synagogue. Il le fait tout à la fois par son enseignement et par sa vie.

Prenons un exemple. Au travers de son commentaire du « Tu ne tueras pas ! », Jésus n'argumente pas contre le commandement de Dieu transmis par Moïse. Il en a plutôt à la limitation traditionnelle de ce commandement au seul et unique fait de ne pas tuer. En relevant que quiconque se met en colère contre son prochain, le traite d'imbécile ou de fou, est susceptible de passer en tribunal, Jésus ouvre à une pratique positive du commandement. Ce renversement de perspective et cette ouverture rejoignent le centre de son enseignement : le commandement d'amour du prochain.

Quand Jésus annonce en ouverture de ses antithèses qu'il n'est pas venu « abolir la loi », mais « l'accomplir » (Mt 5,17), il ne met pas en question l'enseignement biblique, il lui redonne sa juste dimension et restaure l'authentique fidélité à Dieu.

Jésus a donc autorité sur la loi. Il apparaît ici comme l'interprète autorisé de l'AT et il est celui qui déploie le sens véritable de la Parole de Dieu.

2.2 La controverse avec les pharisiens sur le divorce (Mt 19,3s) ou l'appel à la volonté originelle de Dieu

Un jour des pharisiens s'approchent de Jésus pour le piéger. Ils lui demandent si un homme a le droit de divorcer de son épouse pour n'importe quel motif. Ce qu'il faut savoir ici, c'est que le débat en lien avec Deutéronome 24, 1-4 sur les motifs qui peuvent permettre à un homme de divorcer traverse le judaïsme de l'époque. Ce débat le divise même en deux camps: ceux qui conçoivent la possibilité de divorcer de manière restrictive (les disciples du rabbi Shammaï) et ceux qui en donnent une interprétation très large (les disciples du rabbi Hillel). Ceux-ci sont prêts à considérer qu'un repas brûlé ou que le fait de voir une femme plus belle que la sienne, constitue un motif suffisant pour un homme de demander le divorce. De manière très subtile, Jésus n'entre pas dans le débat casuistique – est-il permis de faire cela ou non ? Et sous quelles conditions... Non ! Jésus renvoie dos à dos les deux écoles rabbiniques et en appelle à la volonté originelle de Dieu, à l'intention fondatrice du Seigneur, telle qu'elle est contenue dans Ge 1, 27 et 2,24 : « N'avez-vous pas lu dans les Ecritures qu'au commencement le Créateur... »

En fait Jésus dénonce une dérive. A l'origine, Dt 24 voulait défendre les droits de la femme répudiée et lui permettre de bénéficier d'une lettre de divorce en vue d'un remariage. Avec le temps, c'était devenu une sorte de blanc-seing accordé aux hommes pour pratiquer une polygamie successive. Toute la casuistique élaborée par les rabbins est ainsi balayée d'un

revers de main. L'homme de Nazareth ne dénonce pas la loi, mais il questionne le renversement qu'opèrent les pharisiens qui font d'une loi contingente une norme de la volonté de Dieu.

Le mariage est ainsi arraché par Jésus au domaine du juridisme, du permis pas permis, et institué à nouveau comme le lieu d'une découverte et d'une promesse de la grâce et du pardon en action, sous le regard de Dieu.

La manière d'interpréter mise en place ici par Jésus permet de souligner deux choses. Tout d'abord, risquons la formule : tous les textes ne sont pas égaux devant la loi ! Jésus opère une forme de hiérarchisation entre les textes bibliques. Certains relèvent de l'intention fondatrice de Dieu, d'autres sont des aménagements pour faire face à la dureté des cœurs. Cette manière de faire permet aussi de sortir de la jungle de la casuistique où la foi chrétienne peut se perdre elle-même et perdre de vue son horizon : annoncer et vivre le message de la grâce de Dieu révélée en Jésus.

2.3 « Christ, fin de la loi », une clé herméneutique centrale pour l'apôtre Paul

Au chapitre 10 de l'épître aux Romains, l'apôtre Paul lance : « Car Christ est la fin de la loi pour permettre à chaque personne qui croit de bénéficier de la justice » (10,4). Cette formule lapidaire de l'apôtre « Christ, fin de la loi » a fait couler beaucoup d'ancre. Certains en ont fait le slogan qui rendait compte de leur propre hostilité à la loi et par conséquent à l'AT. D'autres étaient un peu embarrassés pour parvenir à faire coïncider avec ce propos une appréhension positive de la loi, telle qu'on la rencontre dans l'évangile de Matthieu par exemple.

Le mot grec qui est ici au coeur du débat, c'est le mot « telos ». Alors en quel sens faut-il comprendre ce mot ? La plupart des exégètes aujourd'hui s'accordent à dire qu'il faut garder l'ambiguïté qui prévaut dans le grec :

- D'une part, Paul évoque ici la fin de la loi dans le sens où avec la mort et la résurrection de Jésus Dieu met un terme à une manière de vivre devant Dieu portée par le besoin de se valoriser. Avec son souci constant d'observer la loi, le croyant juif faisait confiance à ses capacités pour parvenir à sa propre justice devant Dieu. Pour Paul, ce chemin de salut est abrogé par l'oeuvre de Jésus de Nazareth. Dans un certain sens, la loi est abolie comme moyen privilégié d'être en relation avec Dieu. Jésus ouvre le chemin du salut gratuit par la foi. On passe donc du Régime de la loi au Régime de la grâce.

- D'autre part, sous la plume de l'apôtre Paul, la formule « Christ, fin de la loi » signifie aussi que Christ est le but et la finalité de la loi. Dans le plan de Dieu, Christ intervient comme le sommet du geste de révélation opéré par Dieu dans l'histoire humaine. L'histoire de salut nouée par Dieu en Abraham, puis en Moïse, puis avec le peuple d'Israël trouve son expression ultime, son aboutissement, dans la vie et dans la mort de Jésus.

Cette formule « Christ fin de la loi » revêt une importance herméneutique cruciale !

Lorsqu'on aborde certains textes de l'Ancien Testament, notamment les lois, elle permet de bien marquer la rupture intervenue entre un régime où il importe de faire pour être et un régime où il importe d'être et de vivre de la grâce, puis de faire, parce que « tout est accompli » pour notre salut. En mourant sur la croix, Jésus met un terme, abroge toutes les lois cérémonielles de l'AT. En régime chrétien, elles ne sont pas dépourvues de sens. Elles témoignent d'un souci pédagogique de Dieu, mais elles ne sont plus à appliquer en tant que telles.

Dire que Christ est le but de la loi, c'est aussi donné un mouvement au donné biblique. La révélation de Dieu converge et tend vers le Christ. Il y a donc un progrès dans la révélation dont il faut aussi tenir compte dans un bon travail de compréhension de ce que le texte biblique veut nous dire aujourd'hui. Par exemple, l'esclavage n'a pas été aboli par le Nouveau

Testament, mais le discours de suppression des discriminations en Christ (Ga 3,28) contenait en germe le ferment de son abolition.

3. Des théologiens évangéliques développent des principes herméneutiques externes à l'Écriture

Après ce modeste parcours sur les perspectives qu'ouvre le NT sur une herméneutique interne au donné biblique, nous voulons aborder la question de l'herméneutique externe, c'est-à-dire ce qui est mis en place par des théologiens contemporains pour dire ce qu'est le sens de la parole de Dieu aujourd'hui. Un parcours au travers de l'histoire de l'herméneutique mise en place par la nuée de témoins au cours de l'histoire aurait eu toute sa place ici. Faute de temps et de place, vous ne trouverez pas cette contribution ici. Les personnes intéressées par le sujet pourront parcourir la série de livres de Donald K. McKim (éd.), *L'interprétation de la Bible au fil des siècles*, publié ces dernières années par les éditions Excelsis.

3.1 Henri Blocher et l'analogie de la foi

Dans le monde de l'exégèse biblique aujourd'hui, on valorise énormément la diversité. Chaque livre est étudié par rapport à sa théologie, à sa vision de tel ou tel sujet, au point parfois qu'on en perd le sens de l'unité du message biblique. Par ailleurs, cette diversité est encore soulignée dès que le spécialiste entrevoit quelques soubresauts dans le fil du texte. Il arrive alors souvent aux partisans de l'exégèse la plus critique de supposer un autre auteur ou la reprise d'une source qui viendrait d'ailleurs.

Le professeur Henri Blocher qui, bien qu'en retraite, enseigne toujours à la Faculté libre de théologie évangélique de Vaux-sur-Seine en région parisienne, ne s'en laisse pas compter. Il a de solides convictions par rapport à la Bible et par rapport à son interprétation. Et ces convictions déterminent et façonnent tant son exégèse que son herméneutique. C'est dans une petite contribution intitulée « L'analogie de la foi dans l'étude de l'Écriture Sainte » qu'il dévoile une partie de son herméneutique.

Reprenant l'affirmation classique des Réformateurs du XVI^e siècle comme quoi l'Écriture s'interprète par l'Écriture, il considère que tout enseignement chrétien doit se construire en accord avec l'ensemble du donné biblique. La formule-clé – un brin barbare – pour caractériser cette démarche, c'est celle d'« analogie de la foi ». Cette formule se raccroche à Ro 12,6, un verset où l'apôtre Paul évoque l'exercice de la prophétie, qui doit se faire « conformément à notre foi commune » (littéralement : « selon l'analogie de la foi »).

Tout au long de l'histoire de l'Église, la notion d'analogie de la foi a pris des sens divers. Du temps de l'Église ancienne, comme en milieu catholique aujourd'hui, l'analogie de la foi vise la conformité au Symbole des apôtres et à la doctrine de l'Église. Chez un Martin Luther, interpréter un texte selon l'analogie de la foi, c'était interpréter les textes selon les quelques « textes fétiches » du Réformateur. Notamment ceux qui soulignent que le pécheur n'est justifié que par la foi seule (Ro 3, 22-24). La majorité des protestants au cours des siècles ont compris cette formule « selon l'analogie de la foi », comme « conforme à toute l'Écriture ». Dans ce sens, « appliquer l'analogie, c'est d'abord comparer tous les passages pertinents sur un sujet donné, en respectant l'obligation méthodologique d'éviter les contradictions de fond. Elle implique une interprétation biblique systématique. Le tout de l'Écriture, considérée comme cohérente ou homogène, constitue la norme » (Henri Blocher, *La Bible au microscope*, p. 178).

On sent très fort derrière cette manière d'envisager l'herméneutique biblique la conception dogmatique de la Bible propre à Henri Blocher et aux évangéliques : l'Écriture sainte est soufflée par Dieu qui, au travers de son Esprit, a conduit à la rédaction et à la constitution de

ces textes. Cette affirmation de base sur la manière de voir l'Écriture entraîne pour Henri Blocher que la Bible est une, cohérente et claire dans les grandes lignes de ce qu'elle énonce. A la lecture de ces convictions, on pourrait penser que l'herméneutique de Henri Blocher nivelle le donné biblique et lui fait perdre son relief, cette diversité qui fait sa richesse. Henri Blocher s'en défend. Il invite à beaucoup de prudence dans le recours à l'analogie de la foi. Il ne s'agit nullement de tout aplatir en gommant les différences et les rugosités des textes, mais de « bien distinguer les étapes de l'étude. Progresser pas à pas, s'intéresser à l'apport spécifique de chaque époque, de chaque auteur, aux nuances dans l'emploi des mots, les schèmes conceptuels, le point de vue ! » (p. 190).

Dans une livraison de la revue *Hokhma* de 1995, intitulée « Incontournables évangéliques », Henri Blocher publie une série de thèses sur « L'Écriture et son interprétation ». La huitième évoque la question herméneutique. Pour Henri Blocher, « le transfert de sens d'un contexte à un autre est possible grâce à l'unité théologique de l'histoire : il se règle selon les correspondances systémiques et les équivalences dynamiques » (p. 101). En clair, une certaine contingence historique et culturelle du texte biblique peut être reconnue, mais la démarche d'interprétation doit tenir compte du contexte large du texte biblique et déployer non pas une application littérale, mais une application qui déploie les équilibres présents dans le texte. (Pour entrevoir comment Henri Blocher appréhende la question difficile de la place de la femme dans l'Église, voir sur le site de l'Église évangélique de Meyrin le résumé effectué par un tiers d'un enseignement :

http://www.eemeyrin.com/index.php?option=com_content&task=view&id=421&Itemid=143).

3.2 John Stott et l'importance de la « transposition culturelle »

Pour le théologien anglais John Stott, grande figure anglicane du mouvement évangélique, l'un des maîtres-mots dans le domaine de l'herméneutique biblique, c'est le mot « transposition ». Dans le premier volume de sa réflexion intitulée « Le chrétien à l'aube du XXI^e siècle », John Stott évoque 3 attitudes possibles face à un texte ancien : le refuser parce qu'il est dépassé, adopter un littéralisme rigide et sans imagination « parce que c'est la Parole de Dieu » ou effectuer une « transposition culturelle ». Cette manière d'envisager un texte biblique consiste à « identifier la révélation essentielle du texte, c'est-à-dire ce que Dieu dit réellement, à la séparer de la forme culturelle dans laquelle Dieu a décidé de nous la communiquer, puis à la revêtir des termes culturels modernes et appropriés » (p. 187).

John Stott prend donc sérieusement en compte la distance qui nous sépare du texte biblique, du point de vue temporel, géographique et culturel. Il souligne à la fois l'inscription du texte dans la culture de la société dans laquelle il a été écrit et son conditionnement culturel. Il met aussi en avant le fait que le lecteur lui-même est conditionné dans sa façon de lire la Bible. Homme ou femme, noir ou blanc, Asiatique ou Européen... nous chaussons tous des lunettes culturelles pour appréhender la Bible et nous avons souvent déjà à l'esprit ce que nous espérons y trouver. John Stott affirme aussi que « l'Église a rarement été au diapason de la Parole de Dieu » et qu'elle s'est souvent accommodée des valeurs dominantes. Pour preuve : les croisades, l'utilisation de la torture pour punir des différences doctrinales (l'Inquisition), la discrimination raciale...

Pour rendre plus concrète sa démarche herméneutique, John Stott recourt à l'image de la transposition musicale. Transposer culturellement un texte de la Bible, c'est comme transcrire un morceau de musique de la clé de sol en clé de fa, c'est « le réécrire dans une culture différente de celle dans laquelle il a été donné à l'origine ». Le théologien évangélique anglais cite plusieurs exemples. Le lavement des pieds (Jn 13) était à l'époque de Jésus une pratique courante. Que faire d'un tel texte aujourd'hui, alors que nous avons des chaussures qui

protègent nos pieds et que nos routes sont bien goudronnées ? 3 attitudes sont possibles : considérer qu'un tel texte n'a aucune place dans notre culture, proposer une obéissance littérale en organisant régulièrement des lavements de pieds dans les Eglises ou effectuer une transposition culturelle. On se demandera alors ce que Jésus avait à l'esprit en lavant les pieds de ses disciples et ce qu'il cherchait à faire comprendre. Son intention consistait à montrer que l'amour d'autrui peut et doit passer par les services les plus humbles. A nous de trouver des gestes qui, aujourd'hui, rendent compte de ce sens-là.

John Stott ne rechigne pas devant les sujets délicats. Son dernier exemple, c'est celui du statut et du rôle de la femme dans l'Eglise à partir des textes de l'apôtre Paul (1 Ti 2,12 : « Je ne permets pas à une femme d'enseigner en prenant autorité sur l'homme... » ; 1 Co 11, 7-10 : « L'homme ne doit pas avoir la tête couverte, puisqu'il est l'image de Dieu et reflète sa gloire. La femme, elle, est la gloire de l'homme. En effet, l'homme n'a pas été tiré de la femme, mais la femme de l'homme, et l'homme n'a pas été créé à cause de la femme, mais la femme à cause de l'homme. Voilà pourquoi la femme doit porter sur la tête un signe de son autorité, à cause des anges » ; 1 Co 14, 34-35 (silence des femmes dans l'assemblée)). Ces textes ont-ils une validité permanente et universelle ? Stott recadre la perspective. Il rappelle que l'égalité des sexes ressort de la dynamique créationnelle (Ge 1, 26-28). L'homme et la femme sont faits tous les deux à l'image de Dieu. Cette égalité est aussi réaffirmée dans l'ordre de la rédemption en Ga 3,28, parce qu'en Jésus-Christ il n'y a plus ni juif ni Grec, ni homme ni femme... Mais cette égalité ne signifie pas identité. A partir de Ge 2, 18-24, Stott relève la complémentarité de l'homme et de la femme. « Dans cette complémentarité, Paul pose le principe de la direction masculine. Il la justifie à partir du récit de la création en Genèse 2, notamment à partir du fait que la femme a été créée après l'homme, à partir de l'homme et pour l'homme » (p. 193). Paul ne voyait aucune contradiction entre ce principe et celui de Galates 3,28. John Stott ne se donne donc pas la liberté de s'inscrire en désaccord avec l'apôtre, ni de rejeter son enseignement parce qu'il serait typique des rabbins de son temps ou d'une culture patriarcale dépassée. « Au contraire, Paul enracine sa doctrine dans la création ; ce que la création a établi, aucune culture ne peut l'abolir ».

Les femmes sont-elles pour autant définitivement exclues de tout ministère pastoral ou de tout autre ministère ? Notamment parce que l'apôtre Paul leur demande le port du voile et le silence dans l'assemblée. Stott répond non. Pour lui, le voile et le silence sont des symboles culturels de la soumission à la direction masculine, typiques de la culture du Ier siècle. Aujourd'hui, il en va autrement. Une transposition culturelle paraît possible. Pour John Stott, une femme peut exercer un ministère pastoral, pour autant qu'elle s'appuie sur l'autorité de l'Ecriture, qu'elle affiche un esprit de douceur et qu'elle soit membre d'une équipe pastorale dirigée par un homme. Le principe de la direction masculine, qui pour John Stott est de l'ordre de la création, est sauf.

Selon John Stott, le principe de la transposition culturelle ne peut s'appliquer que si le texte biblique comporte un propos à deux niveaux : un enseignement doctrinal ou éthique et son expression culturelle. Il pose ainsi un garde-fou face à ceux qui voudraient faire de l'hostilité du NT à l'homosexualité un enseignement culturel. Pour John Stott, les interdictions bibliques de l'homosexualité ne sont pas culturelles, mais de l'ordre de la création.

John Stott termine son chapitre sur « Transposer la Parole » en soulignant que : « Ce n'est que par la transposition culturelle de l'enseignement biblique dans le vêtement culturel moderne que notre obéissance devient actuelle et réfléchie. La transposition culturelle a pour but, non la désobéissance, mais une obéissance intelligente et responsable » (p. 197).

3.3 Gilbert Bilézikian et ses trois principes d'interprétation

Dans son livre « Élémentaire, mon cher Théo », Gilbert Bilézikian, aborde succinctement la question de l'herméneutique. Le théologien francophone de Wheaton (Etats-Unis), très impliqué aux côtés de Bill Hybels dans la création de la « megachurch » Willow Creek, propose 3 principes herméneutiques pour construire un enseignement sur un thème donné. Le premier s'intitule : **le principe d'interprétation thématique**. Pour Gilbert Bilézikian, la plupart des personnes qui se lancent dans l'étude de la Bible la considèrent comme un recueil de versets. En fait pour lui, l'unité fondamentale à partir de laquelle il importe de travailler, ce n'est pas le verset, mais le livre biblique. « Le contenu de la Bible doit s'interpréter un thème à la fois, dans un livre à la fois », explique-t-il (p. 22).

Ce faisant, Gilbert Bilézikian reprend le principe d'interprétation traditionnel cher aux Réformateurs : l'Écriture s'interprète par elle-même. Il ajoute simplement un garde-fou pour éviter de rassembler sous le même thème des mots qui ne veulent pas toujours dire la même chose. L'étude du thème de la foi ne revêt par exemple pas les mêmes contours si on l'étudie chez Paul ou chez Jean. Une mise en perspective livre par livre permet d'aborder ce thème avec davantage de finesse.

Le deuxième principe herméneutique mis en avant par Gilbert Bilézikian est « **le principe de la différenciation testamentaire** ». De manière aussi classique, le théologien de Wheaton souligne que la Bible se divise en deux grandes parties : l'Ancien et le Nouveau Testament, et que ces deux recueils de textes représentent différentes étapes dans le processus de la révélation. L'Ancien Testament est la phase de la promesse et de la préparation de la venue du Christ. Le NT est l'histoire de l'accomplissement de cette promesse. « Le Christ lui-même est la Parole dans toute sa plénitude, l'ultime révélation de Dieu. Non seulement il a fait connaître la Parole, mais il l'est personnellement » (p. 24). Ce qui entraîne, dans notre manière de comprendre la Bible, que le Christ est un passage obligé, notamment dans la manière de comprendre le système sacrificiel de l'AT et la façon dont on est sauvé en foi chrétienne. Le troisième principe que Gilbert Bilézikian met en avant dans « Élémentaire, mon cher Théo », c'est « **le principe de l'identification de l'hapax** ». En grec, hapax signifie « une fois ». C'est devenu une formule technique en exégèse pour dire qu'un mot n'intervient qu'une fois dans le donné biblique. Au travers de ce principe, Gilbert Bilézikian invite à identifier un thème ou une manière de voir qui n'interviendrait qu'une fois dans la Bible, donc un hapax, et à en tirer la conséquence suivante : « Ne jamais bâtir une doctrine ou tirer un enseignement d'un hapax peu clair ou contesté » (p. 26). Le professeur émérite du Wheaton College vise notamment au travers de ce principe les mormons et leur doctrine du baptême des morts, construite à partir d'une interprétation sujette à caution de 1 Co 15, 29 et sans autre justification ailleurs dans la Bible. La visite des mages à Bethléhem (Mt 2) est aussi un hapax narratif du NT. Il s'agit toutefois d'un texte qui s'intègre bien dans la narration de la naissance de Jésus.

Gilbert Bilézikian développe davantage encore son herméneutique dans un livre intitulé « Homme femme, vers une autre relation ». Lire les quelques pages d'introduction de ce livre permet de voir en quoi consiste la méthode d'interprétation appliquée par le mentor de Bill Hybels aux relations homme-femme dans le couple, mais aussi dans l'Église. Le théologien de Wheaton part du principe que la révélation que Dieu nous donne de lui-même dans la Bible est progressive. Elle s'articule autour de 3 moments : la création, la chute et la rédemption (rachat-restauration). Cette structure, que l'on rencontre chez un Réformateur comme Calvin, a l'avantage de s'inspirer de la Bible. Elle permet de distinguer dans l'Écriture ce qui est de l'ordre de l'intention originelle de Dieu (Ge 1 et 2), ce qui est perturbé suite à la rupture intervenue avec Dieu (Ge 3) et ce qui, enfin, est de l'ordre de la restauration entreprise par Dieu pour que s'accomplisse la véritable destinée de l'humanité. L'objet de la nouvelle alliance « est de restaurer le dessein originel de la création par le ministère de Jésus-Christ et dans la nouvelle communauté qu'il a fondée, l'église. Cette restauration a commencé lors de

la première venue de Christ. Elle s'achèvera à son retour : les conséquences négatives de la chute seront alors complètement effacées et la nouvelle communauté deviendra la communauté éternelle » (p. 6).

On retrouve là bien illustrés les deux premiers principes herméneutiques développés par Gilbert Bilézikian : le principe de l'interprétation thématique avec le souci de voir le texte compris dans le contexte de son livre et le deuxième principe qui cherche à faire justice au progrès de la révélation et à la différenciation testamentaire. Avec cette herméneutique, Gilbert Bilézikian met en avant le fait que la Bible prône la non-discrimination entre homme et femme, dans la vie conjugale et familiale comme dans l'Eglise. « L'idée d'une spécificité des rôles de l'homme et de la femme, conclut-il, est une de ces servitudes dont l'évangile veut nous libérer. Dans aucune de ses pages, la Bible ne nous incite à développer des caractéristiques masculines ou féminines. Elle nous appelle, hommes et femmes, à avoir la pensée de Christ et à être transformés à son image (Ga 3,27 ; Ep 4,13 ; Ph 2,5 ; etc.) » (p. 182).

3.4 Gordon Fee et la prise en compte de la relativité culturelle

Professeur retraité de Nouveau Testament au Regent College à Vancouver (Canada), Gordon Fee est l'un des tout grands biblistes évangéliques de ces dernières décennies. Auteur d'un commentaire biblique majeur sur 1 Corinthiens et d'études très stimulantes sur le Saint-Esprit, il a publié « Un nouveau regard sur la Bible. Un guide pour mieux comprendre la Bible ».

Disons le tout net, ce livre n'est pas l'ouvrage de référence qui ferait le tour de l'herméneutique biblique. Il passe en revue les différents textes et genres littéraires de la Bible et la manière de les approcher et d'en tirer quelque chose pour nous aujourd'hui. Le tout est parfois un peu fouillis et confus ! En tout cas dans la traduction française !

Dans un chapitre intitulé « Les épîtres - questions herméneutiques », Gordon Fee rappelle que l'on peut faire confiance à l'herméneutique commune, à cette « herméneutique du bon sens », qui nous fait appliquer ce que nous pouvons à notre situation personnelle et laisser de côté ce qui ne semble pas s'y appliquer. Qui s'est jamais rendu à Troas chez Carpus, pour répondre à la demande de l'apôtre Paul de lui rapporter son manteau ? C'est une évidence que cette demande s'adressait à Timothée (1 Ti 4,13) et qu'elle ne dépasse pas le cadre de cette lettre. Cette herméneutique commune convient à la plupart des textes bibliques. Les problèmes et les différences entre chrétiens surgissent souvent de précompréhensions qui sont d'ordre ecclésial ou culturel. Pour illustrer certaines de nos incohérences, Gordon Fee relève que nombre d'évangéliques américains ont beaucoup de difficultés avec l'invitation que Paul adresse à Timothée de boire du vin pour soigner ses maux d'estomac. Très marqués par une culture ecclésiale qui proscriit la consommation d'alcool, les évangéliques américains trouvent toutes sortes de subterfuges pour dire qu'en fait Paul prescrivait à Timothée du jus de raisin ou qu'une telle invitation est à limiter au Ier siècle, strictement !

Pour bien approcher la Bible, Gordon Fee propose une méthode en deux temps. Il s'agit tout d'abord de mener une exégèse soignée de la péripécie pour découvrir ce que le texte signifie ou ce qu'il ne veut en tout cas pas dire.

La deuxième règle de base est une règle plus directement herméneutique : « Chaque fois que nous partageons avec le premier siècle des particularités comparables (c'est-à-dire des situations similaires dans la vie de tous les jours), la Parole de Dieu pour nous est la même que pour eux » (p. 63). Ainsi lorsqu'en Colossiens 3,12, l'apôtre Paul affirme que « tous ont péché », que c'est « par la grâce que nous sommes sauvés, par le moyen de la foi »... ce texte nous communique directement la Parole de Dieu comme il le faisait aux destinataires de la lettre de Paul.

Gordon Fee ajoute à cette deuxième règle de base une mise en garde contre l'extension un peu rapide d'une application d'un texte biblique à d'autres contextes. Pour illustrer son propos, il relève que l'on comprend souvent l'invitation de Paul à « ne pas se mettre sous un joug étranger » (2 Co 6,14) comme une mise en garde contre un mariage avec un conjoint non chrétien. Gordon Fee relève que la métaphore du joug est rarement utilisée dans l'Antiquité en lien avec le mariage. Au sens strict, ce propos de Paul viserait plutôt la participation aux fêtes idolâtres, comme on les connaissait à Corinthe. Il importe donc de bien cerner le contexte dans lequel se développe un propos pour éviter de lui donner une pertinence dans un contexte qu'il n'a ni au temps de Paul, ni par conséquent aujourd'hui. (En passant : c'est un conseil de sagesse qui a toute sa pertinence que de pas se marier avec un non-croyant, mais il importe de ne pas « abuser » du texte biblique !)

Dans la démarche herméneutique, Gordon Fee invite à faire de la place à la relativité culturelle. Et ce surtout parce que « les épîtres sont des documents circonstanciels du Ier siècle, conditionnés par le langage et la culture du Ier siècle, et qui répondaient à des situations bien précises de l'Eglise du Ier siècle » (p. 68). Pour distinguer les sujets qui présentent une relativité culturelle de ceux qui transcendent leur cadre originel et sont normatifs pour les chrétiens de tous les temps, ce professeur de Nouveau Testament dispense quelques conseils :

1. Il invite à faire la part des choses entre ce qui est le noyau central de l'Évangile et ce qui en dépend. Tout cela pour éviter que des coutumes fassent de l'Évangile une loi ou que l'on modifie l'Évangile en lui faisant endosser des coutumes dont il n'a que faire. La chute de l'humanité, l'incarnation, la mort de Jésus... sont au cœur de l'Évangile. La consommation de vin, le saint baiser ou le port du voile sont en périphérie.
2. Gordon Fee propose aussi de dissocier dans le donné biblique ce qui est fondamentalement moral de ce qui ne le serait pas. Les listes de péchés que déroule l'apôtre Paul (1 Co 6, 9-10) ne contiennent pas de sujets culturels. Il parle d'adultère, d'idolâtrie, d'ivrognerie, d'homosexualité... Le lavement des pieds, le port du voile pour la femme qui prie, la préférence personnelle de Paul pour le célibat... ne sont pas des questions fondamentalement morales.
3. Il importe aussi, selon Gordon Fee, de découvrir sur quels sujets le NT développe un témoignage uniforme et sur quel autre il reflète des différences. Le chrétien ne rend pas le mal pour le mal, il considère comme un mal l'immoralité sexuelle... autant de sujets autour desquels le témoignage biblique est uniforme, donc pertinent pour nous aujourd'hui. En revanche, le NT n'apparaît pas uniforme sur, par exemple, le ministère féminin. Certes il y a des textes comme 1 Co 14, 34-35 ou 1 Ti 2,12, mais il en est d'autres où on voit des femmes à l'oeuvre dans la prédication et la direction d'Eglise : Phœbé, Junia, Prisca... C'est l'occasion de développer une perception plus large du témoignage biblique sur cette question.
4. Pour Gordon Fee, il importe aussi de faire la différence entre un principe et une application spécifique. Cette distinction permet de prendre conscience de la dimension culturelle d'une exhortation de l'apôtre Paul. « Un auteur du NT peut très bien soutenir une application relative au nom d'un principe absolu sans pour autant rendre absolue cette application » (1 Co 11, 2-16 et le voile comme signe de soumission dans l'Eglise).
5. Il est aussi important de déterminer ce que pouvaient être les options culturelles qui s'offraient aux auteurs du NT. Si par rapport à un sujet il n'y a qu'une option possible (l'esclavage, par exemple), il y a des chances pour que cette orientation présente une relativité culturelle. Gordon Fee rappelle ainsi que la question de l'homosexualité était très débattue dans l'Antiquité. Certains la défendaient. De leurs côtés, les chrétiens avaient clairement adopté un avis négatif à son sujet. Donc pas de relativité culturelle dans ce domaine.
6. Pour Gordon Fee, des différences culturelles importantes entre le Ier et le XXIe siècle peuvent aussi affecter la compréhension des textes. Selon lui, le fait que les femmes

aujourd'hui bénéficient d'une instruction comparable à celle des hommes doit affecter la compréhension d'un texte comme 1 Ti 2, 9-15. Ainsi la démocratie telle que nous la connaissons doit avoir des incidences sur la manière dont on comprend Romains 13 et son invitation à la soumission aux autorités.

7. En final, le professeur du Regent College invite à l'exercice de la charité sur toutes ces questions. « Les chrétiens ont besoin de reconnaître les difficultés, d'ouvrir les lignes de communication entre eux, de commencer par définir des principes... » (p. 72).

Par rapport à notre question test du ministère féminin (p. 73), Gordon Fee souligne tout d'abord que si, du point de vue du raisonnement, on se montrait rigoureux les femmes devraient être exclues non seulement de la prédication, mais encore de l'écriture de livres sur des sujets bibliques comme de l'enseignement en situation missionnaire. Le fait que 1 Ti 2, 11-12 puisse présenter une relativité culturelle lui paraît fort plausible. Des femmes créaient des désordres dans l'Eglise d'Ephèse. Il s'agit donc pour l'apôtre de régler un problème local et bien circonstanciel.

4. Au risque de l'interprétation

Les herméneutiques mises en place par des théologiens évangéliques comme Henri Blocher (l'analogie de la foi), John Stott (la transposition culturelle), Gilbert Bilézikian (création-chute-rédemption) ou Gordon Fee (la relativité culturelle), démontrent bien que nous sommes tous en situation d'interprétation. Face au texte biblique, quoi que nous fassions, nous sommes inscrits irrémédiablement, pour le meilleur et pour le pire, dans une dynamique herméneutique. Au nom d'une fidélité littéraliste, nous pouvons négliger la véritable fidélité : celle d'une relation vivante au Christ. Au nom d'une interprétation qui valorise la distance culturelle avec le texte biblique, nous pouvons passer à côté de dimensions importantes de la Parole de Dieu pour nous.

Alors n'hésitons pas à prendre des risques et à les assumer, tout en étant ouverts à ce que la Bible déploie devant nous de nouveaux horizons de compréhension et nous amène à changer notre point de vue. C'est son rôle... et notre rôle est d'être à son écoute, sous la conduite de l'Esprit !

5. Quelques thèses d'herméneutique en milieu évangélique

1. Interpréter l'Écriture par l'Écriture (selon l'analogie de la foi)

En milieu évangélique, toute réflexion autour d'un thème passe par un examen de ce thème dans l'ensemble du donné biblique, livre par livre.

2. Interpréter l'Écriture de manière christocentrique

Pour nous chrétiens, Jésus est un passage obligé pour la compréhension de l'AT. Il est le centre ou le prisme par lequel une bonne compréhension de l'AT doit passer. Non seulement l'AT mais l'ensemble de l'Écriture ne peut se comprendre sans un recours constant à l'enseignement et à la vie de Jésus pour vérifier la qualité de notre interprétation.

3. En référer à l'intention originelle de Dieu

Lorsque nous sommes appelés à interpréter certains textes et à dire leur sens aujourd'hui, il importe de se rappeler de ce geste herméneutique posé par Jésus : « N'avez-vous pas lu dans les Écritures qu'au commencement Dieu... ? »

6. Bibliographie

- Gilbert Bilézikian, *Elémentaire, mon cher Théo ! Les doctrines de la foi chrétienne à la portée de tous*, Marne-la-Vallée, Farel, 2004, 300 p.
- Gilbert Bilézikian, *Homme-femme, vers une autre relation*, Mulhouse, Grâce et Vérité, 224 p.
- Henri Blocher, *La Bible au microscope, Exégèse et théologie biblique*, vol. 1, Vaux-sur-Seine, Edifac, 2006, 314 p. Notamment : « L'analogie de la foi dans l'étude de l'Écriture sainte » (pp. 173-192).
- Henri Blocher, « Le recours évangélique aux Écritures : sur le divorce », *Hokhma 60, Incontournables évangéliques ?*, pp. 59-72.
- Gordon Fee et Douglas Stuart, *Un nouveau regard sur la Bible, Un guide pour comprendre la Bible*, Deerfield, Vida, 1990, 245 p.
- John Stott, *Le chrétien à l'aube du XXI^e siècle, Vivre aujourd'hui la parole éternelle de Dieu*, Vol. 1, Québec, La Clairière, 1995, pp. 177-197 (« Transposer la Parole »).
- Valérie Duval-Poujol, *Les 10 clés pour comprendre la Bible*, Paris, Empreinte, 2004, 144 p.
- Alfred Kuen, *Comment interpréter la Bible*, St-Légier, Emmaüs, 1991, 320 p. Surtout la partie B « Règles particulières à la Bible », pp. 113-162.
- Gérard Pella, « Voile et soumission ? Essai d'interprétation de deux textes pauliniens concernant le statut de l'homme et de la femme », *Hokhma 30*, pp. 3-20.
- Louis Schweitzer, « Herméneutique et violence », *Hokhma 30*, pp. 21-34.
- K. J. Vanhoozer, « Exégèse et herméneutique », in *Dictionnaire de théologie biblique*, Charols, Excelsis, 2006, pp. 56- 70.
- C. L. Blomberg, « L'unité et la diversité de l'Écriture », in *Dictionnaire de théologie biblique*, Charols, Excelsis, 2006, pp. 71-80.
- C.A. Evans, « L'utilisation de l'AT par le NT », in *Dictionnaire de théologie biblique*, Charols, Excelsis, 2006, pp. 80- 88.
- G. Goldsworthy, « Le rapport entre l'AT et le NT », in *Dictionnaire de théologie biblique*, Charols, Excelsis, 2006, pp. 89- 98.
- P. J. H. Adam, « Prédication et théologie biblique », in *Dictionnaire de théologie biblique*, Charols, Excelsis, 2006, pp. 115-123.
- Commission biblique pontificale, *L'interprétation de la Bible dans l'Église*, Paris, Cerf, 1994, 130 p.
- Donald K. McKim (éd.), *L'interprétation de la Bible au fil des siècles*, Charols, Excelsis.
Tome 1, *Du II^e au XV^e siècle*, 2005.
Tome 2, *XVI^e-XVII^e siècle*, 2006.
Tome 3, *XVIII^e-XIX^e siècle*, 2007.